

# CCSP : Nouveau Cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public canadien

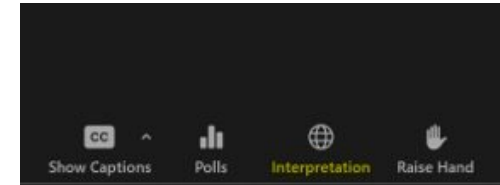
Le 27 février 2024

# Avant de commencer

---

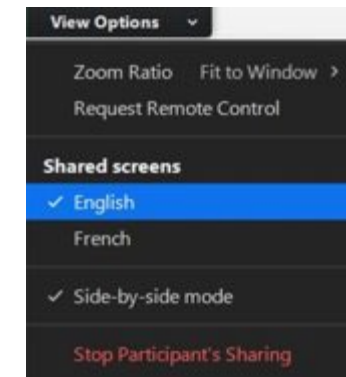
1. Interprétation simultanée

1



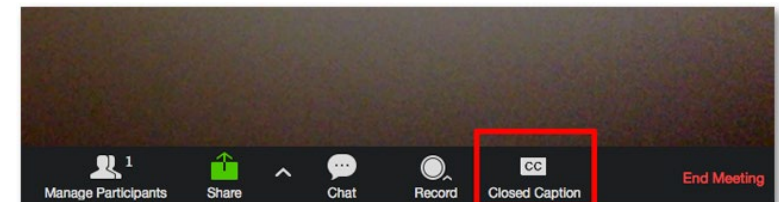
2. Sélection de la langue de la présentation

2



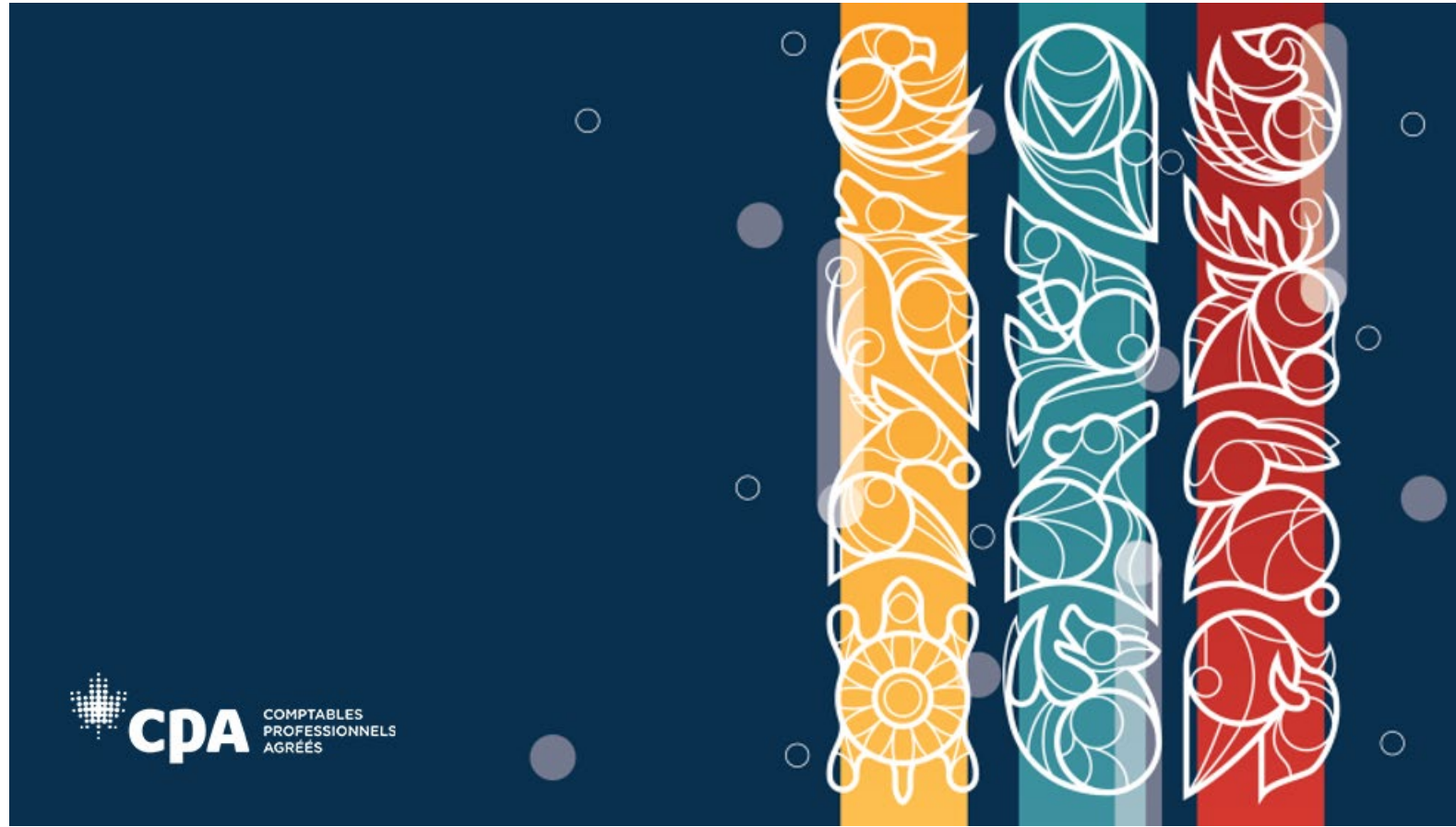
3. Sous-titrage codé

3



# Reconnaissance territoriale

---



# Quelques points importants

---

- Enregistrements mis à votre disposition (français et anglais)
- Diapositives en français et en anglais
- Problèmes techniques – fonction « Questions et réponses »
- Questions sur le Cadre conceptuel – fonction « Questions et réponses »
- Exigences de PPC – réussite du test





# Ordre du jour

---

Démarche

Aperçu

PRINCIPAUX  
CONCEPTS  
DE CHAQUE  
CHAPITRE

PRINCIPALES  
MODIFICATIONS  
PAR RAPPORT  
AU CHAPITRE  
REPLACÉ

EFFETS DES  
MODIFICATIONS

# Démarche

# Démarche : De vastes consultations

---

2010	Approbation du projet
2011	Document de consultation 1
2012	Document de consultation 2
2015	Document de consultation 3
2018	Énoncé de concepts et énoncé de principes
2021	Quatre exposés-sondages
2022	Approbation du Cadre conceptuel et modifications corrélatives
2023	Approbation du modèle d'information et modifications corrélatives



# Démarche : Groupe de travail sur les fondements conceptuels de la performance financière

---

- Nickie Young (présidente)
- Cindy Veinot
- Paula Jesty
- Brad Klaiber
- Cheryl Wenezenki Yolland
- Merwan Saher
- Tim Beauchamp
- Pete DeVries
- Clyde MacLellan
- Bill Matthews
- Velma Geddes
- Kent Kirkpatrick

# Démarche : De nombreux commentaires recueillis

Document de consultation 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• 24 réponses</li></ul>
Document de consultation 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• 48 réponses</li></ul>
Document de consultation 3	<ul style="list-style-type: none"><li>• 39 réponses</li></ul>
Énoncé de concepts et énoncé de principes	<ul style="list-style-type: none"><li>• 39 réponses</li><li>• 43 réponses</li></ul>
Cadre conceptuel et modifications corrélatives Exposés-sondages	<ul style="list-style-type: none"><li>• 56 réponses</li><li>• 16 réponses</li></ul>
Modèle d'information et modifications corrélatives Exposés-sondages	<ul style="list-style-type: none"><li>• 67 réponses</li><li>• 18 réponses</li></ul>



# Objectifs

---



Répondre aux préoccupations des parties intéressées et concernées

- Il faut refléter les réalités du secteur public.



Revoir un contenu qui date un peu

- Il faut s'assurer que le Cadre conceptuel demeure pertinent.



Accroître la compréhensibilité

# Aperçu

# Aperçu du nouveau Cadre conceptuel du CCSP

---

Cadre conceptuel  
remplacé

- Chapitre SP 1000, « Fondements conceptuels des états financiers »
- Chapitre SP 1100, « Objectifs des états financiers »

Nouveau Cadre  
conceptuel

- Chapitre 1 : Préface du Cadre conceptuel
- Chapitre 2 : Caractéristiques des entités du secteur public
- Chapitre 3 : Objectif de l'information financière
- Chapitre 4 : Rôle des états financiers
- Chapitre 5 : Fondements des états financiers
- Chapitre 6 : Objectifs des états financiers
- Chapitre 7 : Caractéristiques qualitatives des informations présentées dans les états financiers et aspects connexes à considérer
- Chapitre 8 : Éléments constitutifs des états financiers
- Chapitre 9 : Comptabilisation et mesure dans les états financiers
- Chapitre 10 : Concepts de présentation relatifs aux états financiers

# Aperçu des principales modifications

## Nouveaux concepts



- objectif de l'information financière, utilisateurs principaux et objets généraux de reddition de comptes
- capacité de service
- décomptabilisation
- présentation

## Concepts revus et améliorés



- caractéristiques clés des entités du secteur public ayant des incidences sur l'information financière
- objectifs des états financiers
- caractéristiques qualitatives des informations présentées dans les états financiers et aspects connexes à considérer
- définitions des éléments constitutifs des états financiers
- base de mesure

## Clarification



- fondement du Cadre conceptuel
- fondements des états financiers
- présomption de continuité d'activité

## Déplacement des exceptions à la comptabilisation



# Aperçu des effets du nouveau Cadre conceptuel



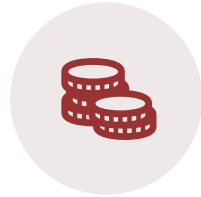
Incidences pour les entités ayant établie des « méthodes comptables élaborées par l'entité »



Le Chapitre 10 pourrait entraîner l'examen des obligations d'information



Modifications corrélatives dans l'ensemble du manuel du secteur public



Le Chapitre 6 a mené à l'établissement d'une nouvelle norme de présentation des états financiers



Le déplacement des exceptions à la comptabilisation crée une occasion pour la comptabilisation des éléments exclus



Sert de référence dans le cadre de la stratégie internationale du CCSP : modifier les principes des normes IPSAS s'ils entrent en contradiction avec le Cadre conceptuel

**Informations présentées dans les états financiers plus compréhensibles pour les utilisateurs**

# Chapitre 1 : Préface du Cadre conceptuel



# Chapitre 1 : Préface du Cadre conceptuel

---

Définition	Ensemble cohérent de concepts interreliés <b>Nouveau</b>
Objectifs	Guider les préparateurs, les utilisateurs et le CCSP <b>Nouveau</b>
Situation	N'est pas une norme et n'a préséance sur aucune norme spécifique
Applicabilité	Toutes les entités du secteur public qui se conforment au Manuel du secteur public
Dispositions transitoires	Application prospective <b>Nouveau</b>
Date d'entrée en vigueur	Le 1 <sup>er</sup> avril 2026 <b>Nouveau</b>
Champ d'application et structure	Information financière (chap. 2 et 3) et états financiers (chap. 4 à 10) <b>Nouveau</b>

# Statut du Cadre conceptuel

---

Principes  
généraux

Principes relatifs  
à des points  
particuliers

Principes relatifs  
à des postes  
spécifiques des  
états financiers

Cadre conceptuel

# Date d'entrée en vigueur et dispositions transitoires

---



**DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :  
LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026**



**APPLICATION PROSPECTIVE**

# Incidences du report de la date d'entrée en vigueur

Que se passe-t-il entre décembre 2022 et le 1<sup>er</sup> avril 2026 (ou le 1<sup>er</sup> janvier 2027 pour les exercices se terminant en décembre) en ce qui a trait aux méthodes comptables élaborées par l'entité?

Modifications corrélatives

Chapitre SP 1150, « Principes comptables généralement reconnus » :  
Si une méthode comptable élaborée par l'entité est nécessaire

Elle doit être cohérente avec le nouveau Cadre conceptuel

Chapitre SP 2120, « Modifications comptables » :

Si une méthode comptable élaborée par l'entité est modifiée

Elle doit être cohérente avec le nouveau Cadre conceptuel

# Méthodes comptables élaborées par l'entité

---

- Planification de la mise à jour de toutes les méthodes comptables élaborées par l'entité
- Points à considérer :
  - Y a-t-il un projet au programme de travail du CCSP?
  - Quelle est la date d'entrée en vigueur de la note d'orientation ou de la norme à venir?
  - La méthode concerne-t-elle des circonstances significatives?



# Chapitre 2 : Caractéristiques des entités du secteur public

# Chapitre 2 : Caractéristiques des entités du secteur public



Obligation inhérente de reddition de comptes à la population



Structures de gouvernance uniques



Objectifs d'intérêt public multiples



Nature et utilisation des ressources publiques



Importance financière des opérations sans contrepartie



Pérennité du secteur public

**Chapitre fondé sur l'Annexe A de l'ancien chapitre SP 1100**

# Retrait de la définition de « gouvernement »

---

Ce changement a été apporté à la lumière des commentaires reçus.

- La définition renvoyait aux politiciens et aux administrateurs élus ou nommés, plutôt qu'à l'entité pérenne qui subsiste à la succession des élus.

Le chapitre 2 aide à comprendre l'environnement du secteur public.

- Il tient compte de la pérennité du secteur public

Les lecteurs du Manuel du secteur public savent ce que le terme désigne.



# Chapitre 3 : Objectif de l'information financière

# Chapitre 3 : Objectif de l'information financière <sup>Nouveau</sup>



À qui est destinée l'information (**principaux utilisateurs**)?

- ✓ Au public
- ✓ À ses représentants élus ou nommés

À quoi sert-elle? À servir la population et à fournir des informations sur les **objets généraux de reddition de comptes de l'information financière** :

- ✓ Performance conforme aux autorisations financières
- ✓ État des finances (*dont la capacité de service*)
- ✓ Performance financière (*dont les changements dans la capacité de service*)

# Capacité de service

---

- Capacité de l'entité à servir la population
- Concept qui sous-tend les objets généraux de reddition de comptes
- Pas de changement de libellé dans les états financiers
- Concept semblable à celui de maintien du capital dans le secteur privé
- Concept général qui ne peut être entièrement présenté dans les états financiers



# Chapitre 4 : Rôle des états financiers

# Chapitre 4 : Rôle des états financiers

---

Les états financiers :

- sont une composante fondamentale de l'information financière;
- contribuent à satisfaire les besoins des utilisateurs;
- constituent un point d'ancrage important pour les autres instruments d'information financière et de reddition de comptes de l'entité.

**Indications ajoutées**



# Chapitre 5 : Fondements des états financiers



# Chapitre 5 : Fondements des états financiers

*Nouveau*



- Entité comptable isolable
- Contrôle
- Unité de mesure
  - = \$ CA
- Méthode de comptabilité
  - = comptabilité d'exercice

# Concept de contrôle

---

- Le Cadre conceptuel aborde l'idée générale de contrôle.
- L'application de ce concept est traitée dans les différentes normes.
- Le projet ne prévoyait pas de révision du chapitre SP 1300.
- L'intention n'a jamais été de modifier la définition du contrôle ni la façon d'appliquer ce principe.

Il ne suffit pas qu'une entité possède un pouvoir ou un droit pour qu'il y ait contrôle.

- Un ou plusieurs événements passés doivent avoir donné lieu à l'acquisition du contrôle.

Il est possible d'acquérir le contrôle par l'exercice d'un pouvoir ou d'un droit...

- ET d'obtenir par le fait même l'accès aux avantages économiques et/ou de devenir exposé aux risques.



# Chapitre 6 : Objectifs des états financiers

# Chapitre 6 : Objectifs des états financiers

① Ce premier objectif est traité dans le chapitre SP 1300.

① Détermination du périmètre des états financiers

③ Présentation de l'évolution de la situation financière

⑤ Communication des cas de non-conformité aux autorisations financières



② Présentation de la situation financière

④ Comparaison de la performance financière réelle avec celle prévue au budget

⑥ Communication des risques et incertitudes

② - ⑥ Les autres objectifs sont traités dans le chapitre SP 1202.

# Atteinte des objectifs des états financiers

---



**Webinaire sur le modèle d'information**

# Objectifs des états financiers : Modifications

## Chapitre SP 1100

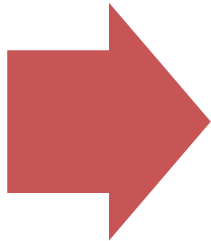
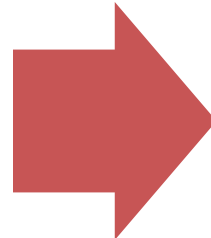
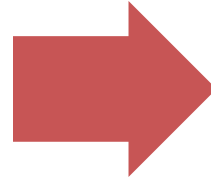
1 Ensemble d'activités visé par les états financiers des gouvernements

2 Présentation de la situation financière

- Ressources financières et non financières
- Ressources financières nettes ou dette nette

3 Présentation de l'évolution de la situation financière

- Présentation des activités du gouvernement
- Présentation des flux de trésorerie
- Présentation de la variation de la dette nette



## Nouveau Cadre conceptuel

Détermination du périmètre des états financiers

Présentation de la situation financière

- Ressources financières et non financières
- Ressources financières nettes ou obligations financières nettes
- Obligations financières et non financières **Nouveau**
- Composantes des actifs ou passifs nets **Nouveau**

Présentation de l'évolution de la situation financière

- Présentation de l'excédent ou du déficit
- Présentation des flux de trésorerie

# Objectifs des états financiers : Modifications

## Chapitre SP 1100

## Nouveau Cadre conceptuel

4

### Contrôle législatif et obligation de reddition de comptes des gouvernements

- Comparaison de la performance financière réelle avec celle prévue au budget
- Indiquer les cas où les revenus, les charges, les dépenses, les emprunts et les activités de placement ne respectent pas les limites établies par les autorisations législatives pertinentes



Comparaison de la performance financière réelle avec celle prévue au budget



Communication des cas de non-conformité aux autorisations financières

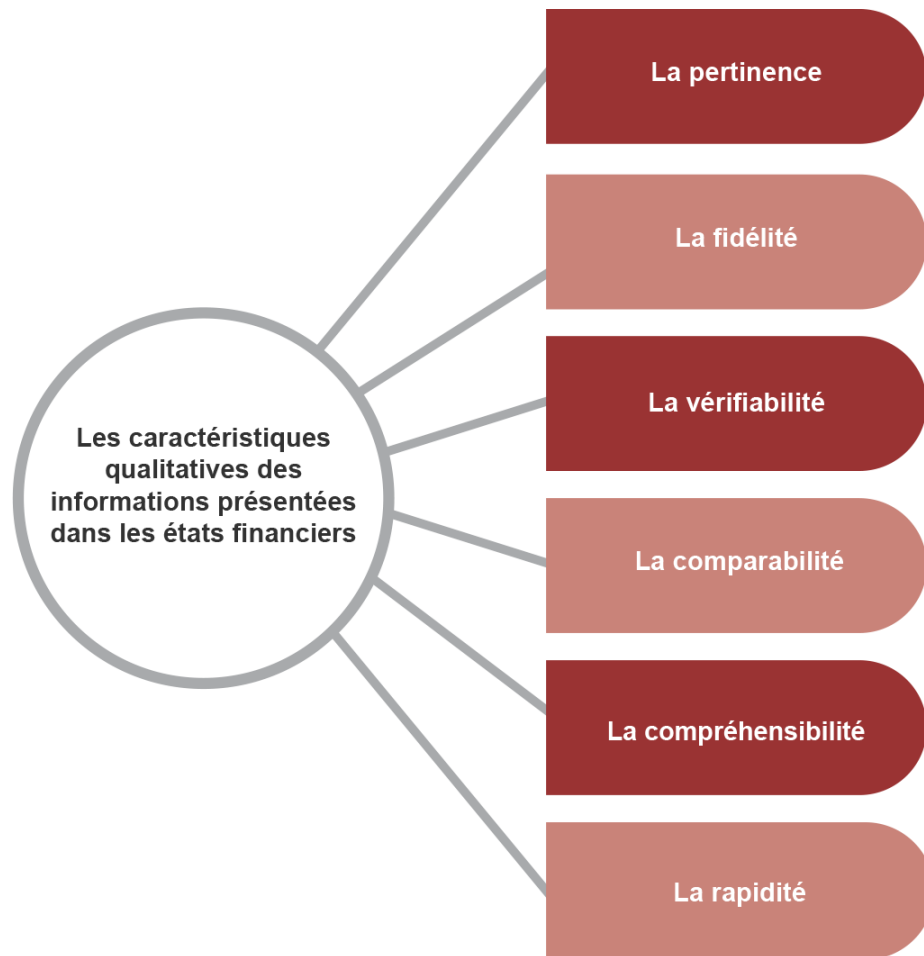


Communication des risques et incertitudes **Nouveau**

# Chapitre 7 : Caractéristiques qualitatives des informations présentées dans les états financiers et aspects connexes à considérer

## Chapitre 7 : Caractéristiques qualitatives des informations présentées dans les états financiers et aspects connexes à considérer

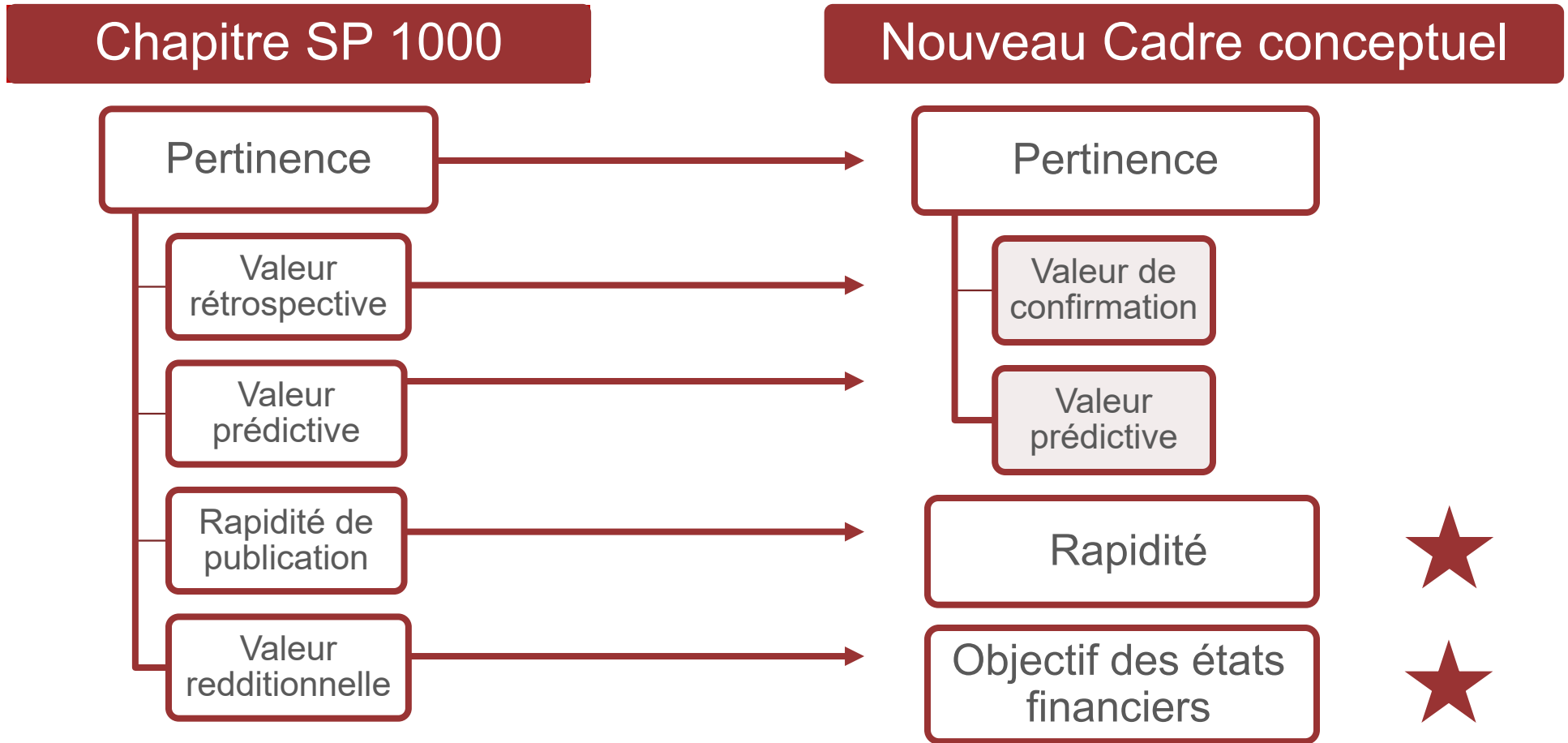
---



Aspects connexes à considérer :

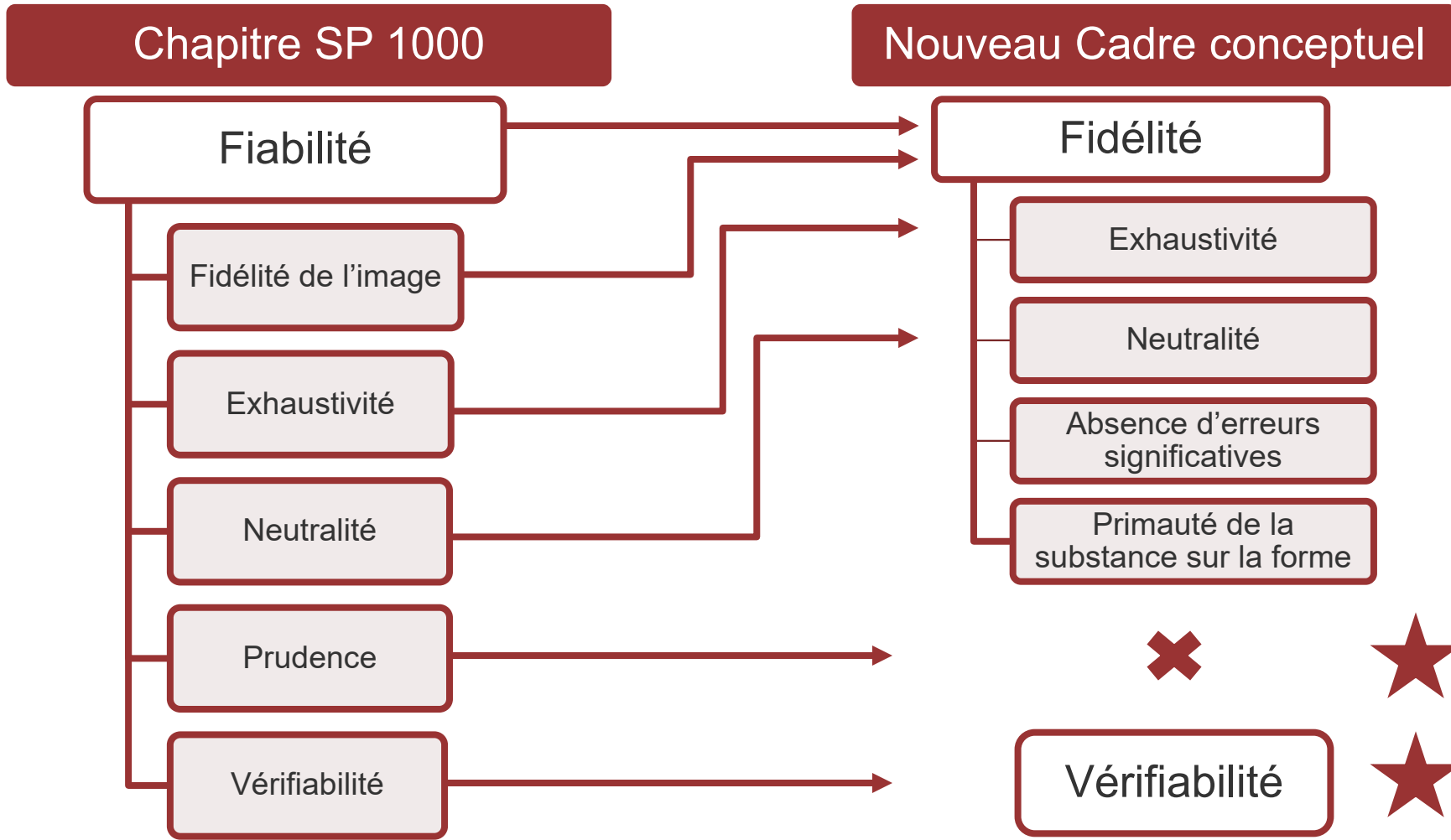
- Équilibre avantages-coûts
- Caractère significatif
- Prudence

# Caractéristiques qualitatives : Pertinence





# Caractéristiques qualitatives : Image fidèle



# Aspects à considérer

---

Chapitre SP 1000

Équilibre avantages-coûts



Nouveau Cadre conceptuel

Équilibre avantages-coûts

Caractère significatif

**Nouveau**

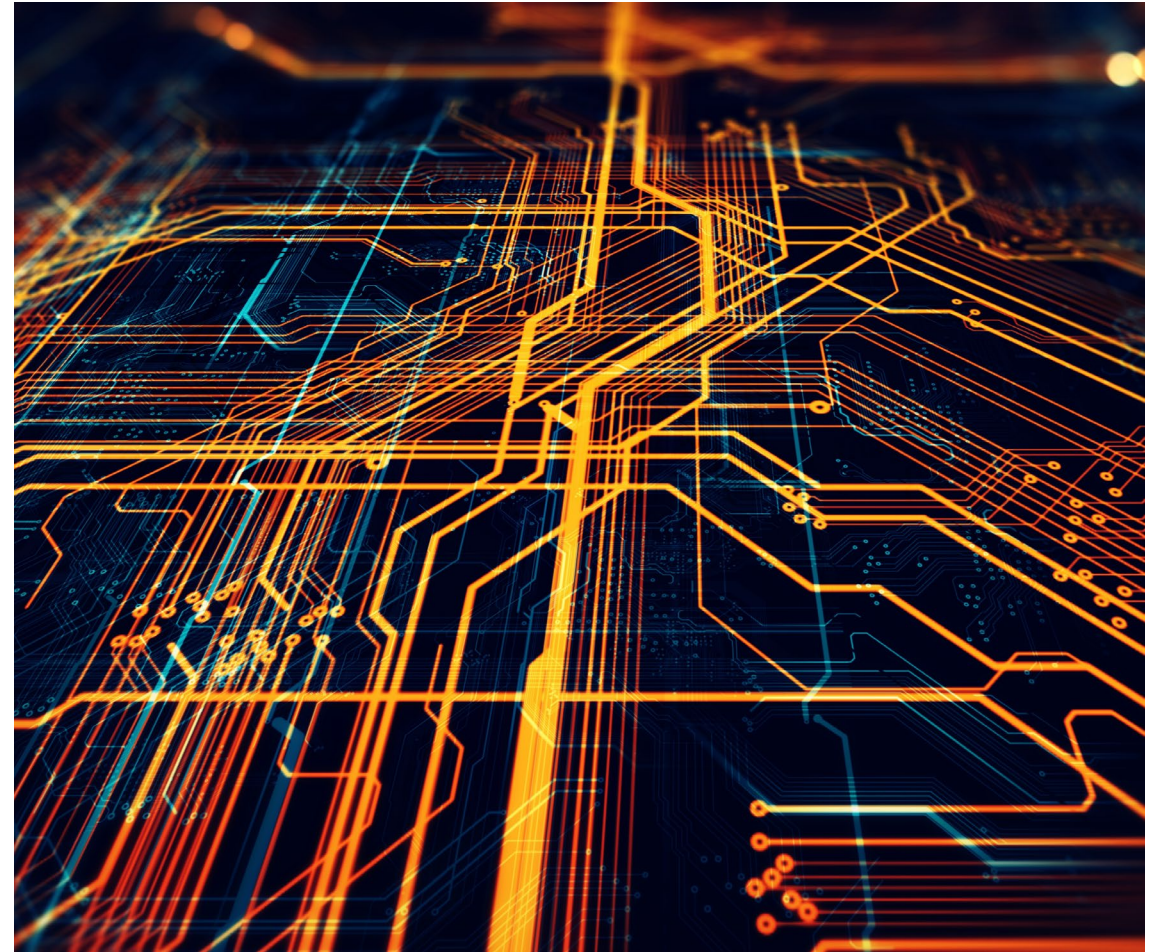
Prudence

**Nouveau**

# Motifs des modifications

---

- Clarifier
- Tenir compte des travaux internationaux
- S'aligner sur l'objectif de reddition de comptes
- Rendre les informations présentées dans les états financiers plus compréhensibles



# Chapitre 8 : Éléments constitutifs des états financiers

# Chapitre 8 : Éléments constitutifs des états financiers

---

Actifs

Passifs

Revenus

Charges

Indications figurant dans chaque norme

# Éléments constitutifs des états financiers

---

Tous les éléments  
sont importants.

Les flux reportés  
ne sont pas des  
éléments constitutifs  
des états financiers.

L'actif net ou le  
passif net est  
considéré comme  
un montant résiduel,  
et non comme un  
élément constitutif des  
états financiers.

# Éléments constitutifs des états financiers : Modifications

---

## Amélioration des définitions d'« actif » et de « passif »

- Définitions rédigées selon des structures parallèles
- But : faire ressortir les similitudes et les différences
- Modifications qui ne visent aucunement à changer la substance des définitions
- Conséquence : apport de modifications corrélatives aux chapitres SP 3200, « Passifs », et SP 3210, « Actifs »

# Éléments constitutifs des états financiers : Modifications

---

## Amélioration des définitions de « revenus » et de « charges »

- Élimination des détails inutiles
- Prise en compte de l'effet sur l'actif ou le passif net
- But : permettre aux définitions de former un tout en elles-mêmes
- Modifications qui ne visent aucunement à changer la substance des définitions
- Conséquence : apport de modifications corrélatives au chapitre SP 3400, « Revenus »



# Chapitre 9 : Comptabilisation et mesure dans les états financiers

# Comptabilisation

---

La comptabilisation est l'inclusion d'un élément, d'une opération ou d'un autre événement dans un ou plusieurs états financiers.

## Critères généraux de comptabilisation

L'élément, l'opération ou l'autre événement répond à la définition d'un élément constitutif des états financiers.

La rentrée des avantages économiques futurs associés à l'élément ou la renonciation à ces avantages est attendue.

L'élément, l'opération ou l'autre événement peut être mesuré.

Aucune incidence importante sur la pratique n'est attendue.

# Décomptabilisation

---

La décomptabilisation consiste à supprimer des états financiers la totalité ou une partie d'un élément antérieurement comptabilisé.

## Décomptabilisation **Nouveau**

Tout ou partie d'un élément ne répond plus à la définition d'un actif ou d'un passif.

La rentrée des avantages économiques futurs associés à l'élément – ou la renonciation à ces avantages – n'est plus attendue.





Il n'est plus possible de mesurer l'élément.

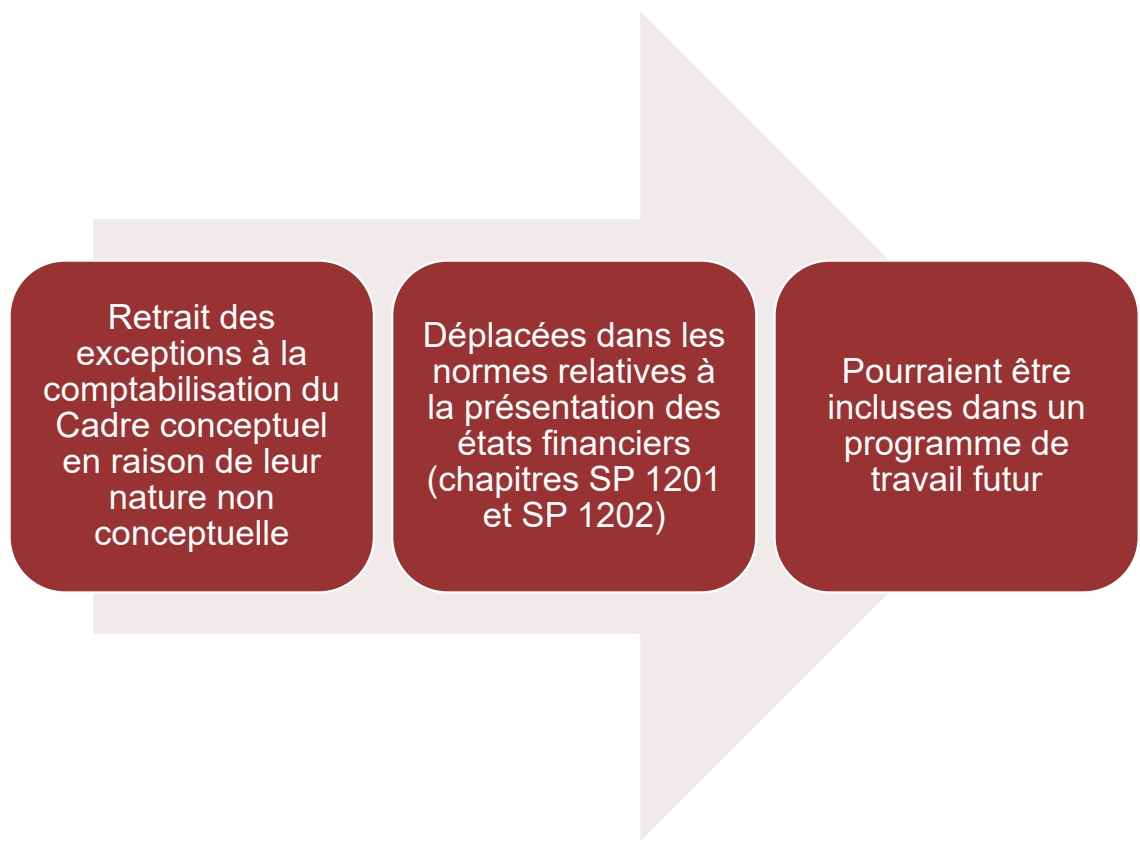
Aucune incidence importante sur la pratique n'est attendue.

Nouveau

# Déplacement des exceptions à la comptabilisation

## Exceptions à la comptabilisation

-  Ressources naturelles qui n'ont pas été achetées
-  Terres du domaine public qui n'ont pas été achetées
-  Œuvres d'art et trésors historiques
-  Éléments incorporels créés et non achetés



# Mesure

---



**BASE DE MESURE**

=

Coût historique

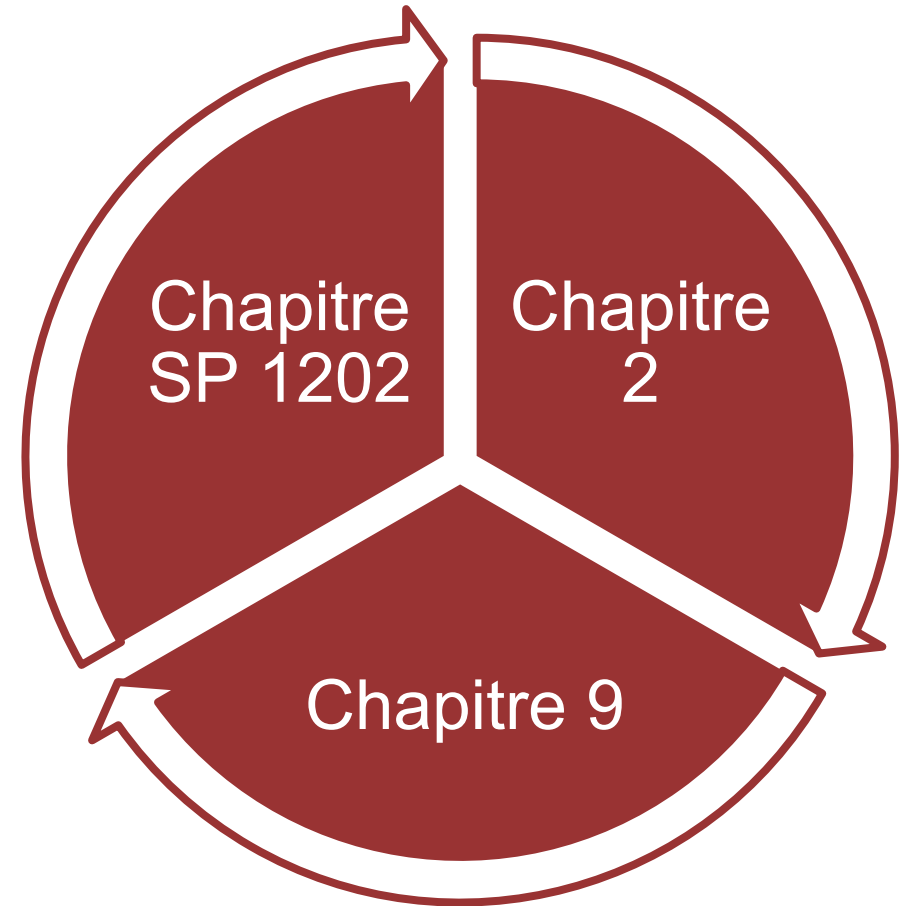
Sauf si...

le CCSP détermine qu'une autre base de mesure répond mieux à l'objectif redditionnel pour un élément, une opération ou un autre événement.

# Continuité d'activité

---

- Il est présumé que l'entité poursuivra ses activités.
- Les gouvernements sont des institutions qui ont une vocation à long terme.
- Les gouvernements (ainsi que leurs composantes) sont censés être perpétuels.
- Les organismes publics peuvent être dissous ou vendus (cette présomption ne peut être écartée que par une preuve du contraire).



# Chapitre 10 : Concepts de présentation relatifs aux états financiers

# Chapitre 10 : Concepts de présentation relatifs aux états financiers

Nouveau

Dans un jeu d'états financiers, aucun de ces états n'est plus important qu'un autre. Chacun remplit une fonction distincte.

Les informations présentées dans les états financiers doivent atteindre l'objectif de la présentation.

La fourniture d'informations dans les notes et tableaux complémentaires ne saurait se substituer à la comptabilisation et à la mesure appropriées.

Les choix en matière de présentation se font dans l'optique de rehausser ou de servir la valeur redditionnelle.



Utilisation des nouvelles technologies

**ÉLÉMENT CLÉ : Communication d'informations compréhensibles**

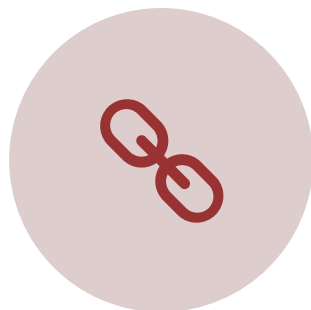


# Examen des informations fournies par voie de notes

---



FAIRE RESSORTIR LES  
FAITS IMPORTANTS QUI SE  
SONT PRODUITS AU  
COURS DE L'EXERCICE



FAIRE VOIR LES LIENS  
POUR PRÉSENTER UNE  
IMAGE COHÉRENTE



ÉVITER LES GÉNÉRALITÉS  
ET LES PHRASES  
TOUTES FAITES



SE DEMANDER SI  
LE NIVEAU DE DÉTAIL  
ET DE COMPLEXITÉ  
EST APPROPRIÉ

Pourquoi est-ce la voie à suivre?

# La voie à suivre...

---



- est guidée par l'impératif de reddition de comptes;
- est axée sur l'intérêt public;
- tient compte des commentaires reçus.

**Démarche adaptée  
et responsable**

# Autres effets du nouveau Cadre conceptuel

# Modifications corrélatives

---

## Objectif

**Cohérence dans tout le Manuel  
du secteur public**



- Retrait du Cadre conceptuel existant (chapitres SP 1000 et SP 1100)
- Modification des mentions relatives au Cadre conceptuel existant
- Modifications apportées à la Préface des Normes comptables pour le secteur public
- Ajouts au chapitre SP 1150, « Principes comptables généralement reconnus »
- Ajouts au chapitre SP 1201, « Présentation des états financiers »

# Modifications corrélatives (suite)

---

- Modifications apportées au chapitre SP 1300, « Périmètre comptable du gouvernement »
- Modifications apportées au chapitre SP 2100, « Informations à fournir sur les méthodes comptables »
- Ajouts au chapitre SP 2120, « Modifications comptables »
- Modifications apportées au chapitre SP 3200, « Passifs », et au chapitre SP 3210, « Actifs »
- Modifications apportées au chapitre SP 3400, « Revenus »

## Effets

Aucune incidence en pratique – modifications de forme seulement, sauf pour celles apportées aux chapitres SP 1150, SP 2100 et SP 2120

(méthodes comptables élaborées par l'entité et utilisation de technologies émergentes)

# Effets sur l'établissement des normes futures

---



- Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS)
- Critères de modification des principes des normes IPSAS
  - Cadre conceptuel du CCSP
- Ressource utile – [CCSP et IPSASB : Comparaison des cadres conceptuels](#)

# Comparaison entre le Cadre conceptuel du CCSP et celui de l'IPSASB

Sujet	IPSASB	CCSP
Caractéristiques des entités du secteur public	~	~
Objectif de l'information financière	Reddition de comptes et prise de décisions	Reddition de comptes (qui facilite et éclaire la prise de décisions)
Utilisateurs principaux de l'information financière	Bénéficiaires de services, fournisseurs de ressources et leurs représentants	La population et ses représentants élus
Besoins d'information des utilisateurs	~	~
Rôle des états financiers	~	~
Fondements des états financiers	Non présentés, mais cohérents	Entité comptable, contrôle, comptabilité d'exercice, unité de mesure



# Comparaison entre le Cadre conceptuel du CCSP et celui de l'IPSASB

Sujet	IPSASB	CCSP
Objectifs des états financiers	Sujet absent	Sujet propre au Canada
Caractéristiques qualitatives	~	~
Aspects à considérer	Caractère significatif, rapport coûts-avantages et atteinte d'un équilibre approprié entre les caractéristiques	Caractère significatif, équilibre avantages-coûts et prudence
Éléments constitutifs	Actifs, passifs, revenus, charges, apports et distributions	Actifs, passifs, revenus et charges
Catégories de la situation financière supplémentaires	Comprennent les « autres ressources » et « autres obligations »	Comprennent seulement les actifs et les passifs; pas les « autres ressources » ni les « autres obligations »

# Comparaison entre le Cadre conceptuel du CCSP et celui de l'IPSASB

Sujet	IPSASB	CCSP
Définitions d'actifs et de passifs	Ne comprennent pas la notion d'attente	Comprennent la notion d'attente
Critères de comptabilisation	Ne comprennent pas la notion d'attente	Comprennent la notion d'attente
Décomptabilisation	Inverse des critères de comptabilisation	Inverse des critères de comptabilisation
Mesure	Les diverses bases d'évaluation permises sont énumérées	Base de mesure première
Définition de la présentation	~	~
Objectif de la présentation	~	~

En résumé

# En résumé : Nouveau Cadre conceptuel du CCSP

---

Cadre conceptuel  
remplacé

- Chapitre SP 1000, « Fondements conceptuels des états financiers »
- Chapitre SP 1100, « Objectifs des états financiers »

Nouveau Cadre  
conceptuel

- Chapitre 1 : Préface du Cadre conceptuel
- Chapitre 2 : Caractéristiques des entités du secteur public
- Chapitre 3 : Objectif de l'information financière
- Chapitre 4 : Rôle des états financiers
- Chapitre 5 : Fondements des états financiers
- Chapitre 6 : Objectifs des états financiers
- Chapitre 7 : Caractéristiques qualitatives des informations présentées dans les états financiers et aspects connexes à considérer
- Chapitre 8 : Éléments constitutifs des états financiers
- Chapitre 9 : Comptabilisation et mesure dans les états financiers
- Chapitre 10 : Concepts de présentation relatifs aux états financiers

# En résumé : Principales modifications

## Nouveaux concepts



- objectif de l'information financière, utilisateurs principaux et objets généraux de reddition de comptes
- capacité de service
- décomptabilisation
- présentation

## Concepts revus et améliorés



- caractéristiques clés des entités du secteur public ayant des incidences sur l'information financière
- objectifs des états financiers
- caractéristiques qualitatives des informations présentées dans les états financiers et aspects connexes à considérer
- définitions des éléments constitutifs des états financiers
- base de mesure

## Clarification



- fondement du Cadre conceptuel
- fondements des états financiers
- présomption de continuité d'activité

## Déplacement des exceptions à la comptabilisation



# En résumé : Effets du nouveau Cadre conceptuel



Incidences pour les entités ayant établie des « méthodes comptables élaborées par l'entité »



Le Chapitre 10 pourrait entraîner l'examen des obligations d'information



Modifications corrélatives dans l'ensemble du manuel du secteur public



Le Chapitre 6 a mené à l'établissement d'une nouvelle norme de présentation des états financiers



Le déplacement des exceptions à la comptabilisation crée une occasion pour la comptabilisation des éléments exclus



Sert de référence dans le cadre de la stratégie internationale du CCSP : modifier les principes des normes IPSAS s'ils entrent en contradiction avec le Cadre conceptuel

**Informations présentées dans les états financiers plus compréhensibles pour les utilisateurs**

# En résumé : Principaux points à retenir



Date d'entrée en vigueur : Le 1<sup>er</sup> avril 2026



Si vous modifiez des méthodes comptables élaborées par l'entité, assurez-vous qu'elles sont conformes au nouveau Cadre conceptuel.



Si vous adoptez de nouvelles méthodes comptables élaborées par l'entité, assurez-vous qu'elles sont conformes au nouveau Cadre conceptuel.



Examinez les informations fournies par voie de notes (chapitre 10).



Visionnez [le webinaire sur le modèle d'information](#).

# En résumé : Travaux requis pour la mise en œuvre

---

Cela dépend...

Combien y a-t-il de méthodes comptables élaborées par l'entité?

Les méthodes comptables élaborées par l'entité sont-elles conformes au nouveau Cadre conceptuel?

La présentation des informations fournies par voie de notes concorde-t-elle avec les concepts de présentation?



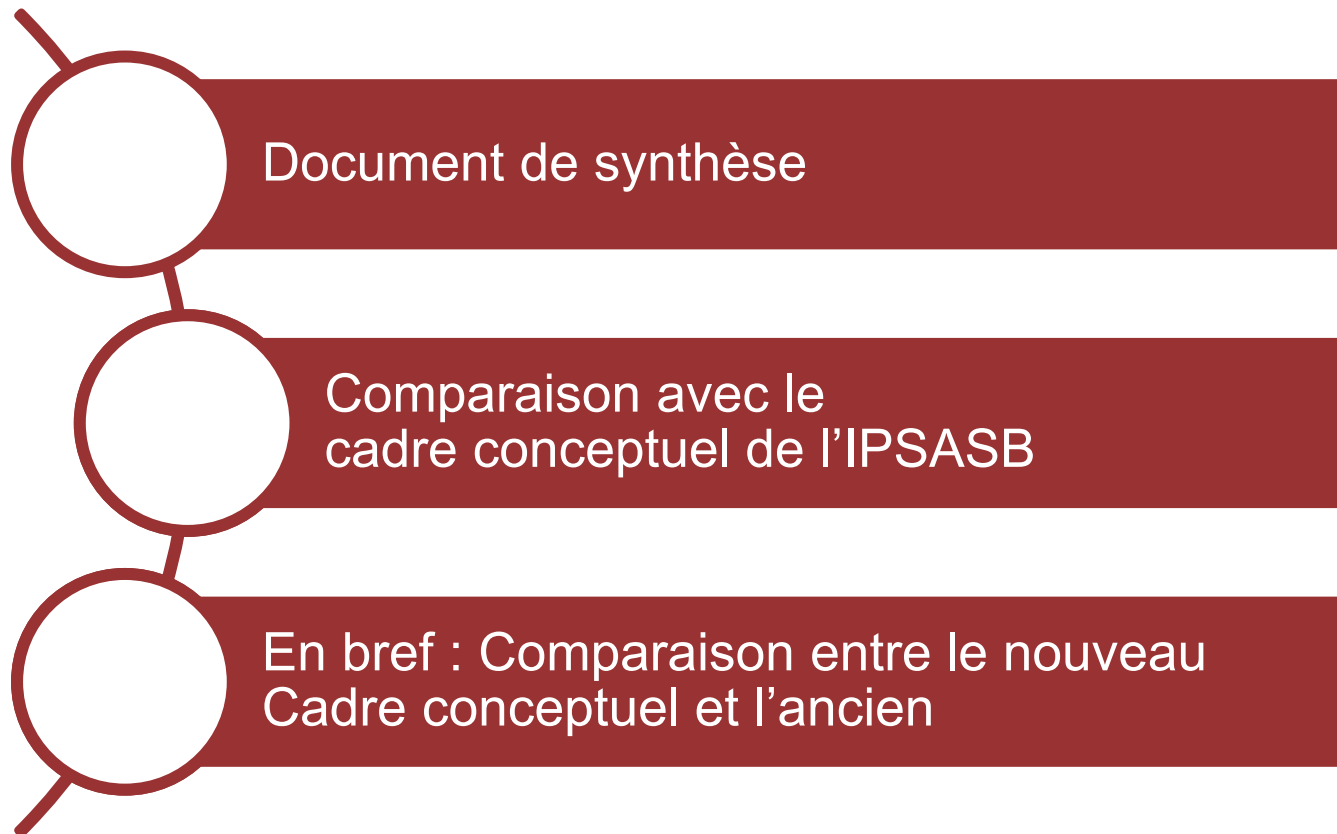
# Ressources

# Pour en savoir plus, consultez la page Web du projet

---



[frascanada.ca/  
modele-information-CCSP](https://frascanada.ca/modele-information-CCSP)



# Conclusion

# Des questions?

---



# Coordonnées

---

**Antonella Risi, CPA, CA**

Directrice adjointe

Conseil sur la comptabilité  
dans le secteur public

☎ +1 416 204 3484

✉ [arisi@psabcanada.ca](mailto:arisi@psabcanada.ca)

**Martha Jones Denning, CPA, CA**

Directrice adjointe

Conseil sur la comptabilité  
dans le secteur public

☎ +1 416 204 3288

✉ [mjonesdenning@psabcanada.ca](mailto:mjonesdenning@psabcanada.ca)



Conseil sur la comptabilité  
dans le secteur public

**Merci!**